

## **Ouverture du colloque Ambroisie**

**24 novembre 2009 - Lyon**

### **Direction Générale de la Santé (DGS)**

**Je remercie la DRASS Rhône-Alpes et le Groupe régional de santé publique (GRSP) pour l'organisation de ce colloque, qui s'inscrit dans la suite logique du colloque d'Aix-les-bains, que la DGS avait organisé avec l'appui de la DRASS Rhône-Alpes et de la DDASS Isère, dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne, en novembre 2008. Lors de ce colloque qui réunissait des représentants de pays européens et du Canada ayant une longue expérience de la lutte contre l'ambroisie, il avait été souligné l'importance de l'extension de l'ambroisie et la nécessité d'améliorer la coordination au niveau international et national ainsi que les méthodes de lutte. La Hongrie, très envahie, a notamment fait part de ses préoccupations sanitaires à cet égard, avec 25% de personnes sensibilisées et donc malades chaque année. La Suisse a montré un exemple de coordination réussie qui a mené à une quasi éradication. Le Canada et l'Italie avaient aussi fait part de leur expérience : dans chaque cas, une des grandes difficultés rapportées réside dans la nécessité de réunir et de coordonner un grand nombre d'acteurs, impliqués dans des domaines aussi différents que l'agriculture, les transports, la construction, les collectivités...et les services de la santé bien sûr.**

**Il peut être désespérant en effet de mener des actions localement efficaces, si sur les parcelles voisines rien n'est fait ...La plante reviendra donc à coup sûr ...On a vu comment elle a su envahir certains pays d'Europe.**

**En France, même si la région Rhône Alpes est très envahie, rien n'est irrémédiable et il est important de continuer à agir et à coordonner des campagnes de lutte afin de réduire la prolifération de l'ambrosie.**

**Le Ministère de la santé, conscient depuis longtemps de ce problème, a élaboré avec les services des DDASS et DRASS un plan d'actions sur ce sujet, qui s'est traduit par une action n°22 dans le Plan national santé environnement II (PNSE II). Les grandes lignes de ce plan peuvent ainsi être résumées en 6 points :**

**1- développer et fournir des outils aux différents acteurs de la lutte, en créant un centre de coordination de la lutte contre l'ambrosie qui sera notamment la référence pour celui qui cherchera de la documentation, des contacts, toute sorte de renseignement sur la plante et les méthodes de lutte.**

**2- améliorer l'information du public sur les dangers de la plante, afin notamment d'obtenir un réel soutien de la population dans cette action.**

**3- surveiller et contrôler son développement, notamment en établissant une cartographie mise à jour régulièrement ;**

**4- rendre la réglementation sur les espèces envahissantes pouvant avoir un impact sur la santé, plus contraignante, si possible en inscrivant les**

**principes de cette lutte dans la loi au niveau national, et dans les réglementations internationales sur la limitation des espèces exotiques envahissantes ;**

**5- soutenir la recherche afin de développer des connaissances dans ce domaine, permettant d'améliorer la lutte tout en préservant la santé et les intérêts de chacun.**

**6- et enfin, comme souvent en santé environnement, améliorer l'implication et la coordination des services, y compris la coopération des pays, au niveau européen, et au niveau international, via notamment l'Organisation mondiale de la santé (OMS).**

**C'est dans cet objectif que la DGS a mis en place un groupe de travail national ayant pour mission la mise en œuvre de ces actions du PNSE II, qui s'inscrivent dans la réduction et la prévention des allergies et l'amélioration de la qualité de l'air. C'est pour cela aussi qu'il est particulièrement important de travailler à la construction des réseaux des personnes impliquées dans cette lutte, et une journée comme celle-ci doit y contribuer.**